



Fédération Française de Vol Libre

Delta - Parapente - Cerf-Volant - Kite - Speed-Riding - Boomerang

4, rue de Suisse - 06000 Nice
Agrément Jeunesse et Sports N° 75 S 131

T. 04 97 03 82 82

F. 04 97 03 82 83

www.ffvl.fr
ffvl@ffvl.fr

COMPTE-RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR DU 3 FÉVRIER 2018

Comité directeur

✓ **Présents (13)**

Jean-Claude Bénintende (Trésorier), Georges Charlon, François Collin, (APL), Jean-Louis Debiée (CND), François Duchesne de Lamotte (Médecin fédéral), Thierry Dufour, Jeff Fauchier, Véronique Gensac (Présidente), Bénédicte Lavaut, Jean-Claude Messmer, Olivier Mouragues, Sonia Ouldali, Gérard Vieux (Secrétaire général).

✓ **Excusés (13) ayant donné pouvoir**

Raphaël Acher pouvoir à Olivier Mouragues,
Michel Appriou (CN Boomerang) pouvoir à Jeff Fauchier,
Claude Bredat pouvoir à Jean-Claude Messmer,
Jean-Louis Coste pouvoir à Jean-Claude Benintende,
Hélène Davit pouvoir à Bénédicte Lavaut,
Alain Étienne pouvoir à Véronique Gensac,
Évelyne Falaix (CNCV) pouvoir à Olivier Mouragues,
Jean-Marc Galan pouvoir à Bénédicte Lavaut,
Jean-Yves Gardon (APL) pouvoir à Thierry Dufour,
Alain Girard pouvoir à Véronique Gensac,
Éric Irvoas (APL) pouvoir à François Collin,
Marc Nossin pouvoir à Jean-Claude Benintende,
Thomas Sénac (CNP) pouvoir à Gérard Vieux.

Sébastien Harre a démissionné de son poste de membre du comité directeur pour des raisons liées à une nouvelle activité professionnelle.

Nombre de votants : 26 votants - 13 présents et 13 pouvoirs

Invités

Pierre Braems
Pierre-Paul Menegoz (SNMVL),
Gilbert Veber (com.Tracté/remorqué).

Direction technique nationale :

Yves Goueslain (Directeur technique)

Secrétariat :

Sophie Maurel (Directrice administrative)
Claude Beaumont.

Rappel ordre du jour

	Sujet	Type	Intervenant
•	Point général sur les chiffres de la FFVL 2017 - Tableau de bord	Information	JC Bénintende Y Goueslain
•	Point de la Présidente	Information	V Gensac
•	Budget prévisionnel 2018	Vote reporté	JC Bénintende Y Goueslain
•	Validation des gestionnaires de ligne budgétaire	Vote reporté	JC Bénintende
•	Cotisations 2019	Vote reporté	JC Bénintende
•	Restitution du groupe de travail accidentologie/accidentalité sur la réunion du 2 février. Débat	Information	V Gensac Y Goueslain JC Bénintende
•	Préparation de l'ordre du jour de l'assemblée générale du dimanche 25 mars 2018	Vote	G Vieux
•	Modification des statuts, du règlement intérieur, du règlement financier	Votes reportés	V Gensac G Vieux M Lebertois
•	Liste des rapports annuels 2017 des commissions transverses et des comités nationaux reçus et en attente de réception pour transmission dans les documents de l'AG	Information (Vote par voie électronique. à prévoir post CD)	S Maurel
•	Composition des commissions et des comités nationaux : Formation parapente, féminine	Vote	G Vieux
•	Calendrier 2018 – Projet 2019	Information	G Vieux
•	Attribution des subventions de la commission Sites et espaces de pratique. Nouvelle procédure	Vote	V Gensac
•	Information sur le changement des dates d'AG imposé par le code du Sport	Information	G Vieux
•	Outil plateforme collaborative	Information	V Gensac
•	Missions des conseillers techniques : - réalisé 2017 - prévisionnel 2018	Information	Y Goueslain
•	Questions diverses	Information	G Vieux

Le secrétaire général accueille les membres du Comité directeur.

Il remercie les personnes absentes qui ont donné leur pouvoir et ont ainsi permis à cette réunion d'avoir lieu.

Il est précisé que tous les documents préparatoires n'ayant pas pu être transmis en amont de la réunion, et au vu du nombre d'absents, il a été décidé par le Bureau directeur que la plupart des votes programmés à cette séance feront l'objet de votes électroniques (semaine 7, 8 ou 9).

1. Point général sur les chiffres de la FFVL : tableau de bord

Intervenants : Jean-Claude Bénintende et Yves Goueslain

La fédération est depuis le 30 janvier propriétaire des locaux 1 place Goiran à Nice.

Reste à réaliser les travaux et organiser le déménagement. Jean-Claude Benintende est en charge du suivi des travaux en liaison avec Sophie Maurel.

Comme décidé en comité directeur du 2 décembre chaque séance débutera par la présentation du tableau de bord. Le document finalisé pour 2017 sera transmis aux membres du comité directeur dans les meilleurs délais.

Évolution des titres d'adhésions - document « répartition des titres d'adhésion » visionné en séance annexe 1

Les membres du comité directeur ont accès aux courbes de l'évolution des licences dans l'intranet fédéral. En 2018, on constate une légère diminution des souscriptions de licences depuis le début de l'année. Les mauvaises conditions météo peuvent en être la raison. Si cette tendance devait toutefois se confirmer il faudra envisager de prendre des mesures financières.

En 2017 on enregistre, par rapport à 2016, une augmentation globale des licences de 1,5%, qui équivaut à une augmentation de 1% en volume financier.

Toutefois en kite, on constate une diminution du nombre des souscriptions entre les années 2016/2017 avec cependant un bon maintien du nombre de licences prises dans les clubs. La perte de la délégation a amplifié un phénomène qui existait déjà les années précédentes.

1. Point de la présidente

Intervenants : Véronique Gensac

Rencontre avec le DHV – fédération allemande de vol libre - le 19 décembre 2017

Cette rencontre s'est tenue à l'initiative du DHV. Un compte-rendu a déjà été envoyé par le DTN aux membres du comité directeur.

Cette réunion a permis de renouer des contacts et d'échanger sur nos activités de vol libre et sur les fonctionnements différents de nos fédérations.

Le DHV compte environ 35000 licenciés, uniquement deltistes et parapentistes.

Le DHV a un fonctionnement très centralisé : format de petite entreprise gérée avec une équipe de salariés (22). Il dépend du ministère des transports allemands. Il ne bénéficie d'aucune subvention de l'État.

Les qualifications allemandes sont entièrement déléguées par l'État au DHV. En Allemagne un permis de voler est nécessaire pour pratiquer le vol libre (comparable à un permis de conduire).

Les discussions ont permis de faire progresser le projet « Ippicard tandem ». L'État allemand reconnaissant l'Ippicard après avis favorable du DHV, cette carte validant le niveau de compétente biplace permettrait aux licenciés français qualifiés biplace associatif et aux professionnels de pouvoir pratiquer l'emport de passagers en Allemagne.

Cette proposition était à l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'EHPU. Les fédérations européennes ont validé ce projet. Reste à le faire entériner par la CIVL dont dépend l'Ippicard pour une mise en application l'an prochain.

Les deux fédérations trouvant intéressant de travailler ensemble sur des points particuliers, de nouvelles rencontres sont prévues : en Allemagne au printemps ; la FFVL invitera le DHV à la Coupe Icare.

Concernant l'homologation des ailes de parapente, la norme EN en constitue le socle. Cependant les allemands voulant pousser plus loin la démarche d'information et de sécurité vis-à-vis des pilotes, le DHV a créé la « safety class ». C'est une procédure d'essai privé, permettant de « qualifier » et de « hiérarchiser » les ailes.

Par ailleurs notre labo test fédéral a homologué selon la norme EN des ailes qui sont actuellement vendues en Allemagne.

Les allemands sont très intéressés par le recyclage des voiles et souhaitent collaborer avec la France pour cette action. Il est prévu de les informer dès que nous aurons avancé sur de nouvelles méthodes de recyclage et l'organisation de la filière.

Nouv'ailes

Deux versions de la newsletter existent désormais : à l'attention des dirigeants et une version plus largement distribuée à tous les licenciés.

La 3^{ème} édition de Nouv'ailes dirigeants a été envoyée aux présidents d'association et DT d'école : les retours sont positifs.

Il sera proposé à la prochaine AG un débat ayant pour objet la communication entre les clubs et la fédération afin d'améliorer les échanges.

Page Facebook : La consultation est en augmentation grâce notamment au travail de Laurence Hulot.

2. Budget prévisionnel 2018

Intervenants : Jean-Claude Bénintende et Yves Goueslain

Document « Budget prévisionnel 2018 » visionné en séance – annexe 3a

Document « Répartition des charges » visionné en séance – annexe 3b

Il est difficile pour l'heure de présenter au comité directeur un budget prévisionnel définitif :

- les négociations pour la convention d'objectifs (environ 400 000 €) ne sont pas arrêtées. L'État souhaitant modifier la procédure, le niveau d'incertitude est donc important.
- la décision du conseil d'État concernant le retrait définitif de la délégation du kitesurf à la FFVL peut avoir des incidences.

Suite au BD financier du 20 janvier 2018, certaines lignes budgétaires ont été modifiées et des comités nationaux ou des commissions doivent faire quelques légers arbitrages.

Le budget présenté reste prudent sur les rentrées des cotisations fédérales, en prenant en compte le fléchissement en kite du nombre de licenciés constaté.

Un budget a été prévu pour un poste de communication (pour un emploi débutant en septembre 2018). Ce poste est essentiel pour l'avenir de la fédération. Le Bureau sera épaulé par des personnes compétentes afin d'aider à préciser la fiche de poste.

Au vu du contexte, la FFVL a des inquiétudes sur la pérennité de notre partenariat avec ENGIE.

Le budget prévisionnel fera l'objet d'un vote électronique du comité directeur.

3. Validation des gestionnaires de ligne budgétaire

Intervenant : Jean-Claude Benintende

Document « liste des gestionnaires de » visionné en séance – annexe 4

Ce point fera l'objet d'un vote électronique du comité directeur.

4. Cotisations 2019

Intervenant : Jean-Claude Benintende

Document « cotisations 2019 » visionné en séance – annexe 5

Une augmentation des cotisations fédérales pour 2019 est proposée, correspond en moyenne au coût de la vie.

Le kite propose d'augmenter la licence « encadrée kite » pour 15 €

Les activités cerf-volant et boomerang proposent une harmonisation des licences pour avoir une licence unique pour les deux pratiques.

Ce point fera l'objet d'un vote électronique du comité directeur.

5. Restitution du groupe de travail prévention des risques et renouvellement assurance accidentologie/accidentalité sur la réunion du 2 février

Intervenants : Véronique Gensac, Jean-Claude Bénintende et Yves Goueslain

L'objectif de la réunion était de préparer un plan d'action visant à prévenir les risques liés à nos activités et mettre en place des mesures nouvelles afin de mieux le gérer et diminuer les accidents.

Ce plan d'action sera présenté à la compagnie d'assurances lors des négociations pour discuter les primes d'assurance en responsabilité civile pour 2019 et 2020.

L'objectif consiste à présenter des mesures mises en place par la fédération pour améliorer à court et moyen terme notre rapport sinistre à prime notamment en RC. En effet les chiffres pour les activités encadrées des moniteurs et des biplaceurs sont « mauvais » que les uns ou les autres soient professionnels ou associatifs. Le but est de convaincre notre assureur que les mesures présentées vont être efficaces et donc de négocier au mieux la clause de révision de la prime d'assurance responsabilité civile.

Avant présentation des actions qui ont été ciblées par le groupe de travail, il est précisé que l'ensemble devra être retravaillé et classé par thème.

À l'issue de la déclinaison des actions, un débat a eu lieu

Remarque de JC. Messmer : la pratique du biplace hors club-école est moins bien sécurisée. Ne faudrait-il pas distinguer le biplace associatif organisé en club-école de la pratique biplace individuelle des pilotes ? Cela est difficile parce que dans les deux cas le biplace est une manière de faire découvrir le vol en parapente et dans les deux cas, la qualification donne la possibilité au pilote d'amener un passager voler. En matière d'assurance il n'y a pas de différence.

Faut-il que la qualification biplace soit délivrée de façon définitive ? Depuis cette année les pilotes BP et DEJPES ont l'obligation de recyclage de leur qualification tous les 6 ans. Il faudrait que la fédération suive ce mouvement et instaure un recyclage de ses qualifications fédérales.

Le recyclage n'a pas vocation d'augmenter la compétence mais de travailler sur les pratiques à risque et sur les pratiques responsables. Le but du recyclage est d'induire des modifications de comportements. Est-ce que cela aura un impact sur le nombre d'accidents ? On ne peut pas pour l'instant en être sûr.

JL. Debiée rappelle que modifier notre culture du risque à tous les niveaux et en toutes circonstances demandera du temps, et qu'il faut considérer la somme des actions mises en œuvre et pas seulement la pertinence d'une action plutôt qu'une autre.

Formaliser dans les écoles le déroulé de la journée découverte en biplace ? :

Pierre Braems indique que cela est fait même si cela n'est pas écrit. Il fait remarquer qu'on ne peut pas demander de l'administratif à ce point-là aux moniteurs. Ils sont conscients du risque pris.

Yves Goueslain : L'activité de vol libre est complexe par rapport à l'encadrement. La prise de risque est certaine : « soit on vole soit on ne vole pas ». Il n'y a pas d'autre alternative.

François Duchesne défend la notion de carnet de bord, comme une check-list, outil qui permettrait de quantifier le risque et d'instaurer une culture du protocole à respecter par le pilote biplaceur : ils seront moins excusés s'ils ne le respectent pas.

Jeff Fauchier pense qu'on oublie le cas du biplaceur qui vend « un tour de manège » sans informer de la prise de risque, son client qui lui fait une confiance absolue.

Le biplace doit rester avant tout un acte pédagogique.

Les facteurs favorisant les accidents en biplace sont l'aérologie et le poids. Nous pouvons remettre des directives/recommandations pour les conditions aérologiques pour le biplace, le problème reste leur application.

Augmenter la durée d'un stage de formation en école ?

Améliorer l'efficacité de la formation de base est certes nécessaire. Toutefois cette proposition a ses limites : chaque stagiaire est différent dans son apprentissage. Certains élèves apprennent plus vite que d'autres.

Par contre la formation de base est importante pour tous les pilotes : « le pratiquant vole comme on lui a appris à voler ».

Il faut remettre en cause notre modèle : à partir de quel niveau doit-on délivrer des licences « pratiquants » ? Faut-il créer un permis de décoller ? Est-il nécessaire de quantifier la délivrance de la licence pratiquant au nombre de décollages en école ? Là encore, le nombre de décollages n'est pas un critère suffisant (conditions, diversité,...)

Le contrôle du matériel

La commission Sécurité et technique projette de mettre en place une base de données du matériel disponible afin de donner des repères aux pilotes pour l'achat de leur voile, et ainsi faire en sorte que chacun fasse un achat raisonné en fonction de ses compétences. Tous les pilotes souhaitent suivre l'exemple des meilleurs : toutefois voler avec du matériel pas adapté à son niveau n'est pas souhaitable, voir dangereux.

Pierre-Paul Menegoz suggère de modifier l'appellation « voler mieux » pour « voler plus en sécurité ».

« Voler mieux » pourrait laisser penser au pilote qu'ayant participé à cette action, il peut prendre plus de risques.

La liste va faire l'objet d'un vote électronique du comité directeur pour conforter les idées retenues avec une élaboration par un groupe de travail.

Il faudra veiller à ce que les propositions faites ne deviennent pas contractuelles pour la compagnie d'assurance.

Il ressort de ce débat deux niveaux de réflexion à mener :

- ✓ La liste des actions à présenter aux compagnies d'assurance afin de limiter l'augmentation des primes
- ✓ Comment modifier notre culture de gestion du risque.

Les primes d'assurance des biplaceurs vont nécessairement augmenter.

Pour les biplaceurs associatifs, une prise en charge du surcoût pourrait être envisagée par le club pour lequel le pilote effectue les vols en biplace.

L'augmentation de la prime d'assurance des moniteurs professionnels pourrait avoir pour conséquence la division du vol libre si les moniteurs choisissaient de s'assurer autrement que par la licence fédérale.

Une solution serait d'envisager une meilleure coopération entre le milieu associatif et professionnel : imaginer la formation initiale du pilote en école professionnelle complétée par un accompagnement en club ou club-école.

Toutefois il faut bien distinguer deux formes de pratique de nos activités : la pratique de vacances, ponctuelle, qui consiste à découvrir un nouveau sport durant un stage, et celle à long terme qui permet de devenir pilote de vol libre.

Notre communication doit promouvoir le plaisir de voler plutôt que la performance.

Le recyclage volontaire doit être encouragé.

6. Préparation de l'ordre du jour de l'AG du dimanche 25 mars 2018

Intervenant : Gérard Vieux

Document « Ordre du jour de l'AG » visionné en séance – annexe 7

L'assemblée générale de la fédération aura lieu le dimanche 25 mars. Elle sera précédée le samedi 24 mars par les assises des comités nationaux parapente, cerf-volant, kite, boomerang (les assises du CNdelta ayant eu lieu en novembre dernier).

Vote : à main levée, nombre de votants : 26

Résultat du vote « validation de l'Ordre du jour de l'assemblée générale du 25 mars 2018 » :

Pour : unanimité

7. Modification des statuts, du règlement intérieur, du règlement financier

Intervenants : Véronique Gensac, Gérard Vieux.

Document « modification des statuts, des règlements intérieur et financier » visionné en séance – annexe 8

Véronique Gensac a signé l'acte d'achat des locaux situés à la Place Goiran à Nice. Le déménagement est programmé avant le 15 juin.

Il est donc nécessaire de modifier sur les statuts de la fédération (article 1.1 – adresse du siège social).

D'autre part, à la demande du bureau directeur la commission des statuts et règlements travaille sur la mise à jour des statuts et des règlements intérieur et financier. **Les textes finalisés seront adressés courant février au comité directeur pour validation électronique avant d'être soumis au vote de l'assemblée générale du 25 mars.**

L'assemblée générale devra également valider les règlements disciplinaire et disciplinaire de lutte contre le dopage (ces règlements qui ont déjà été validés par le Comité directeur en 2017).

8. Liste des rapports annuels 2017 des commissions transverses et des comités nationaux reçus et en attente de réception pour transmission dans les documents de l'AG

Intervenant : Sophie Maurel

Peu d'élus ont envoyé leur rapport annuel au secrétariat.

Il est demandé aux présidents de commission et des comités nationaux d'envoyer leur compte-rendu annuel avant le 12 février 2018. Ces documents doivent être transmis au comité directeur pour le vote électronique avant envoi avec la convocation à l'assemblée générale.

Sophie fera une relance.

9. Composition des commissions et des comités nationaux : formation parapente féminine

Intervenant : Gérard Vieux

COMITÉ DIRECTEUR

Démission de Sébastien Harre.

Pierre Braems assure l'intérim jusqu'à la prochaine assemblée générale.

COMMISSION FÉMININE

Démission d'Hélène Davit (présidente de la commission)

[Proposition de nomination : Lydie Ledieu, présidente de la commission](#)

COMITÉ NATIONAL CERF VOLANT

Démission de Stéphane Violo

Démission de Alain Robert

COMITÉ NATIONAL PARAPENTE :

Démission de Laurence Hulot

COMMISSION HANDICARE : Démission de Michel Savy

COMMISSION COMMUNICATION : [Intégration de Franck Rousseau](#)

Vote : à main levée, nombre de votants : 26

Résultat du vote « validation de la nomination de Lydie Ledieu comme présidente de la com. Féminine et intégration de Franck Rousseau à la com.Communication» :

Pour : unanimité

10. Calendrier 2018 – Projet 2019

Intervenants : Gérard Vieux

Document « Calendrier 2018 » visionné en séance – annexe 11

Il est suggéré de modifier le nombre de réunions du comité directeur de l'année et de supprimer la réunion de décembre. Les réunions auraient alors lieu tous les 4 mois, ce qui permet un calendrier annuel plus harmonieux.

Ce point sera de nouveau abordé lorsque la modification de la date de l'assemblée générale aura été arrêtée.

11. Attribution des subventions de la commission Sites et espaces de pratique. Nouvelle procédure.

Intervenant : Véronique Gensac

Documents visionnés en séance – annexe 12a et 12b

L'objectif de la commission Sites est de revaloriser le rôle du responsable régional des sites.

Le montant des subventions fédérales nationales sera fonction du montant du projet.

Sur la « demande de subvention » il faut modifier la phrase « *Les demandes de subventions doivent obligatoirement passer par le Responsable Régional Sites (RRS) pour vérification et validation du dossier (nécessité d'avoir un financement départemental, régional et local)* »

Et écrire

« *Les demandes de subventions doivent obligatoirement passer par le Responsable Régional Sites (RRS) pour vérification et validation du dossier (nécessité d'avoir **au moins** un financement départemental, régional **ou** local)* »

Vote : à main levée, nombre de votants : 24

Résultat du vote « validation de la procédure d'attribution des subventions de la commission Sites » :

Pour : à l'unanimité

Le comité directeur est informé du projet d'améliorer sur le site Internet la communication faite à partir de la carte des sites de pratique de la fédération. L'idée est de travailler sur une superposition de cartes de niveaux d'informations très différentes qui se complèteraient.

12. Information sur le changement des dates d'AG imposé par le code du sport

Intervenant : Gérard Vieux

Document « Solutions possibles des dates d'AG » visionné en réunion annexe n°13

Un nouveau décret nous oblige de mettre fin au mandat des élus avant la fin décembre 2020. L'élection des élus aura donc lieu en décembre à chaque fin d'olympiade – prochaine échéance décembre 2020.

Il faut donc réfléchir à modifier la date de l'assemblée générale de la fédération.

Trois scénarii sont envisagés et doivent être encore étudiés.

L'échéance étant décembre 2020, ce point fera l'objet d'une décision à prendre en comité directeur courant 2018.

13. Outil de plateforme collaborative

Intervenant : Véronique Gensac

Suite au comité directeur du 2 décembre, notre informaticien s'est renseigné sur l'outil collaboratif utilisé par la CIVL. Celui-ci présente l'inconvénient d'être uniquement disponible en anglais. Il ne comprend pas non plus tous les logiciels utilisés par le secrétariat, ni toutes les fonctionnalités souhaitées.

L'outil collaboratif « office 365 » est le mieux adapté aux besoins de la fédération.

Une démonstration sera faite au comité directeur de juin.

14. Missions des conseillers techniques : réalisé 2017 – prévisionnel 2018

Intervenant : Yves Goueslain

Document « Planning cadre 2017 » visionné en séance – annexe 15

L'origine du tableau présenté en séance et de rendre transparente les missions des conseillers techniques. Il permet la synthèse par activité et par type de mission. C'est un outil d'information et de travail pour les conseillers techniques.

Afin de clarifier les choses pour tous, le DTN préparera pour le prochain comité directeur, un organigramme plus simple indiquant les missions de chacun.
Cet organigramme sera disponible sur le site Internet de la fédération.

15. Questions diverses

Commission Médicale – intervention de François Duchesne De Lamotte

François Duchesne indique qu'à la demande du conseil de l'ordre, il faudra que le comité directeur émette des contrats pour les médecins de la fédération.

Le médecin fédéral annonce également qu'il faut modifier le règlement médical fédéral pour mettre à jour les contre-indications médicales de nos pratiques.

La question est posée concernant l'information du passager d'un biplace en cas de dérogation médicale pour le pilote.

Comité national Kite

Nouvelle du recours au Conseil d'Etat : le rapporteur public a émis un avis dans lequel il préconise de confirmer la délégation du kitesurf à la fédération de voile.

La décision du Conseil d'Etat devrait être officialisée par arrêté dans un ou deux mois.

Olivier Mouragues et François Collin expriment leur souhait de ne pas arrêter la pratique du kitesurf à la fédération française de vol libre. Les acteurs du kite de la FFVL ont les compétences, les idées et l'envie de continuer d'accompagner la discipline. Au-delà de la réflexion affective de vouloir rejeter tout en bloc, il faut voir l'intérêt des pratiquants et des pratiques. Le CNK est prêt à accompagner toutes les pratiques du kite, il faut continuer à accueillir le kitesurf à la fédération.

Rappel : la délégation implique la délivrance des titres de champion de France, la gestion du sport de haut niveau et l'édition des règles techniques de la discipline.

La fédération peut donc continuer d'accueillir le kitesurf de loisir. La fédération de voile édicte les règles pour la discipline. La fédération de vol libre devra les appliquer.

Le comité national kite se dynamise : des réunions régulières sont convoquées, il se restructure.

Il faut aller au bout de l'olympiade, faire un bilan et un état des lieux et il est nécessaire de trouver d'autres partenaires qu'Engie. La fédération accueillant plusieurs disciplines, il faudrait trouver un partenaire (ou plusieurs) qui amènerait une identité commune à toutes nos pratiques sportives.

Commission Tracté/Remorqué

Le rassemblement national treuil se tiendra à Quittebeuf. La société Cousin y sera présente.

Le sujet de la gestion du risque y sera abordé.

Commission « sport-santé »

François Duchesne indique qu'il faudrait se doter d'une commission officielle « Sport-santé » afin de pouvoir rendre avant fin mars un projet de qualification fédérale en matière de « sport-santé ». Les délais sont courts pour rédiger un projet « sport-santé » dans les délais. Le DTN indique que ce point n'est pas le seul sujet sur lequel la fédération de vol libre ne pourra pas répondre. Cela donne certes de l'incertitude mais ne préjugera pas du résultat final.

Ce point n'est pas à l'ordre du jour de la réunion. Il fera donc l'objet d'un vote électronique.

Le médecin fédéral explique que dans l'immédiat il s'agit pour chaque fédération de renseigner un questionnaire visant à indiquer comment elle pense organiser la formation des encadrants Sport-santé.

Le sport est bon pour la santé notamment sur certaines pathologies. La prescription du sport-santé va faire l'objet d'informations auprès des médecins : des protocoles vont être édités pour le sport-santé.

Fin de la réunion du Comité directeur.

Véronique Gensac et Gérard Vieux remercient les participants.

RELEVÉ DE DÉCISIONS

	Sujets		
1.	Point général sur les chiffres de la FFVL 2017 - Tableau de bord	Information	Information
2.	Point de la Présidente	Information	Information
3.	Budget prévisionnel 2018	Budget prévisionnel difficile à finaliser. Manque la répartition interne	Vote électronique
4.	Validation des gestionnaires de ligne budgétaire		Vote électronique
5.	Cotisations 2019	Propositions : augmenter un peu les cotisations fédérales. Licence encadrée kite fixée à 15€. harmonisation des licences CV et Boomerang	Vote électronique
6.	Restitution du groupe de travail accidentologie/accidentalité sur la réunion du 2 février. Débat	Retour sur la réunion du 2 février sous la forme d'une liste des actions à présenter aux compagnie d'assurance pour limiter l'augmentation des primes d'assurance 2019/2020 Deux niveaux de réflexion à mener : - La liste des actions - Comment modifier notre culture de gestion du risque.	La liste des actions fera l'objet d'un vote électronique
7.	Préparation de l'ordre du jour de l'assemblée générale du dimanche 25 mars 2018	Ordre du jour de l'AG du 25 mars	Votants : 26 Pour : unanimité
8.	Modification des statuts, du règlement intérieur, du règlement financier	La fédération est propriétaire des nouveaux locaux pour son siège. Il est donc nécessaire de modifier le domicile de la FFVL sur les statuts. À la demande du bureau directeur la commission des statuts et règlements travaille sur la mise à jour des statuts et des règlement intérieur et financier. <u>Les textes finalisés seront adressés courant février au comité directeur pour validation électronique avant d'être soumis au vote de l'assemblée générale du 25 mars.</u>	Vote électronique

9.	Liste des rapports annuels 2017 des commissions transverses et des comités nationaux reçus et en attente de réception pour transmission dans les documents de l'AG	Il est demandé aux présidents de commission et de comités nationaux de transmettre leur rapport annuel avant le 12 février.	Vote électronique
10.	Composition des commissions et des comités nationaux : Formation parapente, féminine	Nomination de Lydie Ledieu à la présidence de la commission Féminine Intégration de Franck Rousseau dans la commission Communication	Votants : 26 Pour : unanimité
11.	Calendrier 2018 – Projet 2019	Information	Information
12.	Attribution des subventions de la commission Sites et espaces de pratique. Nouvelle procédure	Une modification est demandée sur la fiche sur laquelle il faudra écrire : « <i>Les demandes de subventions doivent obligatoirement passer par le Responsable Régional Sites (RRS) pour vérification et validation du dossier (nécessité d'avoir au moins un financement départemental, régional ou local)</i> »	Votants : 24 Pour : unanimité
13.	Information sur le changement des dates d'AG imposé par le code du Sport	Information sur les trois scénarii possibles. Ce point sera débattu en BD puis en CD.	Information
14.	Outil plateforme collaborative	Office 360 est retenu. Une démonstration sera faite au CD de juin	Information
15.	Missions des conseillers techniques : réalisé 2017 – prévisionnel 2018	Le DTN préparera pour le prochain CD un organigramme des missions des cadres	Information
16.	Questions diverses	Le CNK exprime son souhait que la fédération continue d'accueillir le kitesurf, même si le conseil d'état confirme la perte de la délégation. La commission tractée/remorquée informe de la tenue du rassemblement du treuil à Quittebeuf Demande du médecin fédéral de la création d'une commission Sport-Santé ; Il informe sur le rappel du conseil de l'ordre sur les contrats des médecins de la fédération.	Information